



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

ODF : INTERCEPTION PRÉCOCE POUR L'OMNIPRATICIEN - DPC 13002525044 Rôle de l'omnipraticien face au dépistage en ODF



Mise à jour du document le 01/06/2026

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Détecter les nombreuses dysfonctions qui empêchent une parfaite stabilité des traitements orthodontiques (ventilation orale et déglutition atypique)
- Favoriser une croissance harmonieuse et symétrique au niveau des condyles
- Eviter les préjudices esthétiques pouvant être rencontrés chez les adolescents du fait de décalages squelettiques importants
- Eviter les traumatismes dentaires par des positions protrusives
- Eviter les traumatismes parodontaux qui peuvent être engendrés par des morsures rétro-incisives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternances apports théoriques et pratiques

Etude de cas cliniques

Mises en situations professionnelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, connectez vous sur votre compte DPC | [Mon DPC \(agencedpc.fr\)](http://MonDPC.agencedpc.fr) puis recherchez l'action et la session correspondante.

A réception de votre inscription sur le DPC, nous vous transmettrons une confirmation d'inscription. Vous recevrez vos codes d'accès le jour du démarrage de la session

Inscription hors DPC : nous contacter > formation@ufsbd.fr

FORMATEURS

Pr Michel LE GALL

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

DURÉE

Classe virtuelle et présentiel : 1 journée de 7 heures

Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) dans le cadre des programmes intégrés : 4 heures

PROGRAMME

Module 1 : Les signes pour une consultation précoce

- Le bilan orthodontique : en quoi les éléments cliniques et complémentaires (Photographies, moulages, radiographies, téléradiographies du crâne de profil et de face, analyses céphalométriques) sont nécessaires à l'établissement du diagnostic et du plan de traitement.
- Que sont une fonction, une dysfonction, une para fonction ?
- Signes cliniques et morphologiques caractéristiques de la classe I squelettique.
- Signes cliniques et morphologiques caractéristiques de la classe II squelettique.
- Signes cliniques et morphologiques caractéristiques de la classe III squelettique.
- Les anomalies de la dimension transversale. Les anomalies de la dimension verticale.

Module 2 : Le choix du moment du traitement

- La mise en place de traitements précoces permettant l'arrivée des dents définitives dans de bonnes conditions, assurant une bonne fonction masticatrice et respiratoire et une croissance harmonieuse.
- Qu'est-ce qu'un traitement préventif ?
- Qu'est-ce qu'un traitement interceptif ?
- Qu'est-ce qu'un traitement curatif ?

Conclusion et évaluation de la formation

TARIF

De 360€ à 623.200€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : **623.20 €**

Tarif hors DPC : **360 €**

CALENDRIER

PROGRAMME INTÉGRÉ :

- **25 juin 2026**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)**
- **15 septembre 2026**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)**

Chaque **programme intégré** comprend :

- une **action de formation continue**, sous forme de **CLASSE VIRTUELLE**, d'une **durée de 7 heures**
- une **action d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)** sous forme de **grille à compléter en ligne**, en amont de la formation et en aval de la formation.

En intra : Sur demande (formation@ufsbdd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbdd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation: le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants : 100%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **55 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés sur les 12 derniers mois)

PROGRAMME INTÉGRÉ DPC

Chaque **programme intégré** comprend :

- une **action de formation continue**, sous forme de **CLASSE VIRTUELLE**, d'une **durée de 7 heures**
- une **action d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)** sous forme de **grille à compléter en ligne**, en amont de la formation et en aval de la formation.

Via une grille d'audit à compléter, le chirurgien-dentiste sera invité à analyser 15 dossiers patients de jeunes patients pour lesquels il a mis en place un dépistage orthodontique en denture temporaire et/ou en denture mixte, des anomalies fonctionnelles dentaires et occlusales puis répondra à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques (cases à cocher). En fonction des résultats d'une première évaluation, le praticien sera invité à mettre en place des actions d'amélioration de sa méthodologie de sa pratique, notamment en suivant les pratiques qui lui seront proposées lors de la classe virtuelle.

Une nouvelle grille d'audit sera à compléter dans les semaines qui suivent la classe virtuelle.

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

DPC :

à hauteur de 689.70€ pour un programme intégré*

(* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC)

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 200 €/jour**

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

**Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel DPC](#)

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

SPÉCIALITÉ

Prévention

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat